



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.6/135  
11 décembre 1998

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des statistiques des transports

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DES STATISTIQUES DES TRANSPORTS  
SUR SA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION**

(26-28 octobre 1998)

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>
Participation . . . . .	1
Adoption de l'ordre du jour . . . . .	2
Élection du bureau . . . . .	3
Activités des organes de la CEE intéressant le Groupe de travail .	4 - 8
a) Commission économique pour l'Europe . . . . .	5 - 7
b) Comité des transports intérieurs et ses organes subsidiaries . . . . .	8
Statistiques du transport des marchandises dangereuses . . . . .	9 - 11
Règlement du Conseil sur les statistiques relatives au transport des marchandises par route (Conseil européen) . . .	9 - 11
Statistiques du transport des denrées périssables . . . . .	12 et 13

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphes</u>
Mise en place de bases de données et de systèmes d'information sur les transports . . . . .	14 - 21
a) Conception et mise en oeuvre d'un Système européen de bases de données sur les transports . . . . .	14 - 17
b) Inventaire des capacités en matière de base de données et de systèmes d'information sur les transports de la région de la CEE . . . . .	18 - 20
c) Rapport de situation sur les bases de données du Projet de chemin de fer transeuropéen (TER) et du Projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM) . . . . .	21
Systèmes d'information géographique (SIG) utilisés pour les statistiques des transports . . . . .	22 - 26
EDIFACT/ONU et autres faits nouveaux dans le domaine de l'échange de données informatisé . . . . .	27 - 44
Utilisation actuelle de l'EDI et des messages statistiques génériques (GESMES) dans les statistiques des transports . . . . .	27 et 28
Développement de la méthodologie, harmonisation et mise en concordance des statistiques des transports . . . . .	29 - 44
a) Rapports du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports (7 novembre 1997, Genève/15-16 juin 1998, Luxembourg) . . . . .	29
b) Révision des systèmes de classification utilisés dans les statistiques des transports État d'avancement des travaux sur la révision de la Nomenclature des statistiques des transports (NST/R) . . . . .	30 et 31
c) Harmonisation des statistiques des transports urbains et régionaux . . . . .	32 - 36
i) Résultats du questionnaire pilote sur les transports urbains de voyageurs . . . . .	32 - 35
ii) Synthèse des rapports nationaux sur les statistiques des transports urbains et régionaux . . . . .	36
d) Harmonisation des statistiques de l'environnement dans le secteur des transports Résultats de l'enquête pilote EUROSTAT/CEMT/CEE sur les parcs de véhicules automobiles . . . . .	37 - 41

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphes</u>
e) Mise au point d'indices des prix et des quantités dans les transports . . . . .	42 - 44
Publications annuelles sur les statistiques des transports . . . . .	45 - 53
a) Bulletin annuel des statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord . . . . .	45
b) Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord . . . . .	46 - 53
Recensements de la circulation dans la région de la CEE . . . . .	54 - 57
a) Résultats du recensement de 1995 sur les routes E . . . . .	54 - 56
b) Préparation des Recommandations sur le recensement de la circulation routière en l'an 2000, associé à l'Inventaire des normes et paramètres des grandes routes de trafic international en Europe (recensement et inventaire des routes E) . . . . .	57
Suivi de la Conférence régionale de l'ONU sur les transports et l'environnement . . . . .	58 - 63
Mise en oeuvre du projet de recommandations de l'Atelier sur les statistiques des transports urbains de voyageurs et les statistiques de l'environnement (mai 1997, Washington) . . . . .	58 - 63
Activités d'organisations internationales intéressant le Groupe de travail . . . . .	64 - 69
i) Commission européenne (CE) DG VII . . . . . EUROSTAT . . . . .	65 65
ii) Conférence européenne des ministres des transports (CEMT) . . . . .	67
iii) Union internationale des chemins de fer (UIC) . . . . .	68
iv) Union internationale des transports publics (UITP) . . . . .	69
Révision du programme de travail	
Révision du programme de travail pour 1999-2003 . . . . .	70 et 71

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragrapes</u>
Questions diverses . . . . .	72 - 75
a) Adoption d'une démarche d'équité entre les sexes dans le cadre du système des Nations Unies . . . . .	72 et 73
b) Recherche d'une expression susceptible de remplacer le terme "pays en transition" . . . . .	74
c) Date de la prochaine session . . . . .	75
Adoption du rapport . . . . .	76

\* \* \*

Annexes

Annexe 1 : Liste des mesures à prendre pour appliquer les décisions adoptées par le Groupe de travail des statistiques des transports à sa quarante-neuvième session

Annexe 2 : Recensement de la circulation motorisée de l'an 2000 associé à l'Inventaire des normes et paramètres des grandes routes de trafic international en Europe

Annexe 3 : Projet de programme de travail pour 1999-2003

## RAPPORT

### PARTICIPATION

1. Le Groupe de travail des statistiques des transports a tenu sa quarante-neuvième session à Genève, du 26 au 28 octobre 1998, sous la présidence de M. E. Grib (Danemark). Des représentants des pays suivants, membres de la CEE, y ont participé : Allemagne, Canada, Croatie, Danemark, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse. La Communauté européenne (CE/EUROSTAT) était aussi représentée. L'organisation intergouvernementale suivante était représentée : Conférence européenne des ministres des transports (CEMT). Y étaient également représentées les organisations non gouvernementales suivantes : Union internationale des chemins de fer (UIC) et Union internationale des transports publics (UITP).

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour provisoire établi par le secrétariat (TRANS/WP.6/134).

### ÉLECTION DU BUREAU

3. M. Erik GRIB (Danemark) a été réélu président.

### ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA CEE INTÉRESSANT LE GROUPE DE TRAVAIL

4. Le Groupe de travail a été informé des activités des organes de la CEE/ONU ci-après :

a) Commission économique pour l'Europe

Documents : ECE/1998/38; E/ECE/1365

5. Le Groupe de travail a été informé des décisions prises par la Commission économique pour l'Europe à sa cinquante-troisième session (23 avril 1998), et en particulier du fait que la Commission :

- avait prié les organes subsidiaires principaux d'encourager les organes qui leur étaient rattachés à adopter la même présentation qu'eux pour leurs rapports (par. 28 d));
- avait entériné le mécanisme de suivi approuvé par la Conférence régionale sur les transports et l'environnement, selon lequel la CEE devait exercer un contrôle d'ensemble sur l'application du Programme commun d'action de la Conférence en organisant des réunions communes des bureaux du Comité des transports intérieurs et du Comité des politiques de l'environnement (par. 28 e));
- avait prié chacun de ses organes subsidiaires principaux d'examiner les publications en série relevant de sa compétence afin de déterminer s'il était justifié de continuer à les faire paraître et de communiquer les résultats de cet examen au secrétariat pour qu'il les transmette au CCQAB (par. 28 f)).

6. Le Groupe de travail a noté que ces trois requêtes étaient reprises dans l'ordre du jour de la quarante-neuvième session.

7. Le Groupe de travail a prié le secrétariat de joindre à son rapport final une Liste des mesures à prendre pour appliquer les décisions adoptées par le Groupe de travail au cours de la session (annexe 1).

b) Comité des transports intérieurs et ses organes subsidiaires

Documents : TRANS/BUR.1998/3; ECE/TRANS/125 et Add.1

8. Le Groupe de travail a été informé des questions présentant un intérêt pour lui qui ont été examinées par le Comité des transports intérieurs à sa soixantième session (ECE/TRANS/125, par. 9, 22 et 127 à 130). Le Comité des transports intérieurs a décidé en particulier que le Groupe de travail des statistiques des transports conserverait son statut permanent. En outre, le Bureau du Comité des transports intérieurs s'est réuni le 6 juillet 1998 et il a examiné l'ordre de priorité des activités inscrites au programme de travail du Comité. À ce propos, le Groupe de travail a tenu compte, pour réviser son programme de travail, des "Directives communes pour classer les activités des organes subsidiaires principaux par ordre de priorité".

STATISTIQUES DU TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES

Documents : Document informel (CE); TRANS/WP.6/R.85; TRANS/WP.6/R.74

Règlement du Conseil sur les statistiques relatives au transport des marchandises par route (Conseil européen)

9. À sa quarante-huitième session, le Groupe de travail avait été informé du projet de règlement du Conseil européen sur les statistiques relatives au transport des marchandises par route qui prévoirait la possibilité d'indiquer des variables se rapportant aux marchandises, notamment aux marchandises dangereuses, en fonction des classes définies dans l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), du 30 septembre 1957, et avait décidé d'attendre que le Règlement du Conseil soit adopté afin de pouvoir tirer parti de l'expérience des pays membres de l'Union européenne pour rassembler des données sur le transport des marchandises dangereuses (TRANS/WP.6/133, par. 10 à 13).

10. Le représentant d'EUROSTAT a informé le Groupe de travail sur la mise en oeuvre du Règlement du Conseil, en particulier qu'il contenait une liste de variables beaucoup plus longue que par le passé, notamment de nouvelles dispositions sur le cabotage et le trafic tiers, et que le rassemblement des données commencerait en 1999, avec des données du premier trimestre de 1999, censées être fournies avant la fin d'août 1999. Il a expliqué que des données seraient communiquées à EUROSTAT sous la forme de résultats d'enquête individuels, les données étant regroupées en tableaux par EUROSTAT.

11. Le Groupe de travail a souligné qu'il était important d'avoir une évaluation précise du volume de marchandises dangereuses transportées dans la région de la CEE et a rappelé les difficultés rencontrées au cours

des cinq dernières années quand on a tenté de recueillir des informations complètes. Dans la mesure où sa mise en oeuvre est effective, le Règlement du Conseil pourrait s'avérer être une étape importante pour combler le vide statistique dans ce domaine. EUROSTAT ferait part de son expérience sur la réception de données selon le Règlement du Conseil à la prochaine session.

#### STATISTIQUES DU TRANSPORT DES DENRÉES PÉRISSABLES

##### Résultats du Questionnaire pilote sur les engins de transport des denrées périssables

Documents : TRANS/WP.6/1998/3; TRANS/WP.6/1997/20; TRANS/WP.6/R.86; TRANS/WP.6/R.54

12. À sa quarante-huitième session, le Groupe de travail a examiné les réponses des agents de coordination sur les statistiques ayant trait à l'Accord relatif aux transports internationaux de denrées périssables et aux engins spéciaux à utiliser pour ces transports (agents de coordination de l'ATP) à propos d'éventuelles révisions du Questionnaire pilote sur les engins de transport des denrées périssables (TRANS/WP.6/1997/20), et a prié le secrétariat de transmettre leurs commentaires au Groupe de travail du transport des denrées périssables (WP.11), en vue d'instructions ultérieures. À sa cinquante-troisième session (24-27 novembre 1997), le WP.11 avait prié le secrétariat de distribuer à nouveau le questionnaire pilote en 1998 avec certaines modifications, notamment l'adjonction d'une colonne supplémentaire à la page 6 du questionnaire (remorques), entre les colonnes "jusqu'à 1 499 kg" et "de 5 000 à 14 999 kg", et en précisant que les données demandées dans le questionnaire s'appliquaient uniquement aux véhicules "en service" homologués par l'ATP (TRANS/WP.11/196, par. 98 à 100).

13. Le Groupe de travail a examiné les résultats du Questionnaire pilote figurant dans le document TRANS/WP.6/1998/3, auquel six pays avaient répondu (Allemagne, Espagne, France, Norvège, Portugal et Suède). Après avoir étudié cette question de façon approfondie, le Groupe de travail a décidé que le nombre de pays Parties contractantes à l'ATP en mesure de fournir les données requises était insuffisant et a demandé au secrétariat de ne pas redistribuer le questionnaire pilote en 1999. À la place, le Groupe de travail réexaminerait cette question à sa prochaine session, à la lumière des informations complémentaires fournies par le WP.11 et de celles émanant éventuellement du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports. Cette décision serait communiquée au WP.11 à sa cinquante-quatrième session.

#### MISE EN PLACE DE BASES DE DONNÉES ET DE SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LES TRANSPORTS

##### a) Conception et mise en oeuvre d'un Système européen de bases de données sur les transports

Documents : TRANS/WP.6/1998/1 et Add.1

14. À sa quarante-huitième session, le Groupe de travail avait examiné les progrès accomplis par la CEMT, EUROSTAT et la CEE/ONU dans la mise au point d'un Système européen de bases de données sur les transports, rattaché au questionnaire commun pour les statistiques de transport.

Les trois secrétariats ont été priés d'informer le Groupe à sa prochaine session de la suite des progrès enregistrés avec, notamment : a) la capacité accrue d'échange de données informatisé; b) la possibilité de relier le questionnaire commun et les publications sur les transports (CEE) à un système de bases de données; c) le potentiel d'utilisation de l'EDI pour la transmission de données sur les transports; d) l'incorporation possible de cartes au système de bases de données sur les transports grâce à la technologie des systèmes d'information géographique (SIG) (TRANS/WP.6/133, par. 23).

15. Par la suite, la question a été examinée de manière plus approfondie à la Réunion informelle sur le questionnaire commun et aux deux sessions ultérieures du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports, dont les rapports ont été diffusés sous les cotes TRANS/WP.6/1998/1 et Add.1 respectivement.

16. Le Groupe de travail a été informé des progrès accomplis depuis lors par les trois organisations respectives. Les représentants de la CEMT et d'EUROSTAT ont expliqué que leurs organisations avaient mis au point deux systèmes distincts, avec des caractéristiques semblables, fondés tous deux sur la structure du questionnaire commun. Les consultants des deux organisations mettaient actuellement au point un "langage" permettant la lecture des données d'un système à l'autre. Le secrétariat de la CEE a expliqué qu'il avait pris des mesures internes pour mettre au point un système analogue, mais attendait de connaître le résultat des premiers travaux d'EUROSTAT et de la CEMT pour décider de l'orientation qui répondait le mieux aux besoins de ses États membres.

17. Le Groupe de travail a demandé aux trois organisations de lui fournir, à sa prochaine session, des informations concernant les derniers développements dans ce domaine.

b) Inventaire des capacités en matière de bases de données et de systèmes d'information sur les transports de la région de la CEE

Document : TRANS/WP.6/R.77/Rev.2

18. À sa quarante-huitième session, le Groupe de travail avait examiné la deuxième révision de l'Inventaire des capacités en matière de bases de données et de systèmes d'information sur les transports dans la région de la CEE, qui était fondée sur des mises à jour reçues des gouvernements concernant leurs capacités respectives en logiciels et en matériel; il avait demandé au secrétariat de mettre l'Inventaire sur la page d'accueil WWW de la CEE, Inland Transport Databank (TRANS/WP.6/133, par. 24 et 25).

19. Le Groupe de travail a examiné la possibilité qu'avaient les gouvernements d'accéder à l'Inventaire sur Internet, notant que celui-ci continuait à jouer un rôle utile dans l'évaluation des capacités respectives des États membres et fournissait un forum en direct permettant d'établir des contacts avec des organismes à vocation similaire. Il a convenu de transmettre toute nouvelle information au secrétariat, qui se chargerait d'actualiser l'Inventaire sur la toile Internet.



20. Le Groupe de travail a aussi demandé au secrétariat de diffuser sur Internet la liste des participants, accompagnée de leur adresse électronique, ainsi qu'une liste des sites Web contenant des informations relatives aux travaux du Groupe de travail WP.6.

- c) Rapport de situation sur les bases de données du Projet de chemin de fer transeuropéen (TER) et du Projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM)

Document : TRANS/WP.5/1998/10

21. Le Groupe de travail a été informé des progrès accomplis dans la réalisation des bases de données du Projet de chemin de fer transeuropéen (TER) et du Projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM), qui ont été mises en vente pour le grand public et se trouvent respectivement au Bureau du projet TER à Budapest et au Bureau du projet TEM à Varsovie.

SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) UTILISÉS POUR LES STATISTIQUES DES TRANSPORTS

Documents : Recensement 1995 de la circulation motorisée sur les grandes routes de circulation internationale en Europe (publication des Nations Unies, numéro de vente E/F.97.II.E.20); Communiqué de presse de la CEE/ONU; TRANS/WP.6/AC.2/1998/1 et TRANS/WP.6/AC.2/1998/2

22. À sa quarante-huitième session, le Groupe de travail a été informé du projet CEE/ONU sur l'automatisation et l'application géographique du Recensement 1995 de la circulation motorisée sur les grandes routes de circulation internationale en Europe, mis en oeuvre avec la coopération de l'Institut d'études territoriales de Barcelone (IET), et au cours duquel le recensement des routes E a été réalisé dans le contexte d'un système d'information géographique (SIG) (TRANS/WP.6/133, par. 54 à 57).

23. Le secrétariat a présenté les résultats de la phase I du projet, à savoir la publication du Recensement 1995 sur papier, et a exposé certaines des possibilités à exploiter pour la phase II, la publication électronique du recensement. Le Groupe de travail a examiné les différents moyens offerts aux gouvernements et à d'autres utilisateurs souhaitant accéder électroniquement aux données et aux cartes, dont un CD-ROM et des logiciels SIG qui permettraient d'accéder aux tableaux statistiques et aux cartes via Internet.

24. Le Groupe de travail a en outre rappelé la décision du Groupe de travail des transports routiers (SC.1) d'intégrer l'Inventaire des normes et des paramètres principaux du réseau de routes E au Recensement des routes E, intégration qui aurait lieu lors de la première opération combinée de recensement de la circulation routière et d'inventaire des normes et des paramètres des grandes routes de circulation internationale en Europe, prévue en l'an 2000. La base de données SIG mise au point pour le recensement de 1995 servirait de base au Recensement et Inventaire de l'an 2000 et permettrait une plus grande précision, la production de données et de cartes de meilleure qualité et des mises à jour plus faciles.

25. Le Groupe de travail s'est déclaré très satisfait des travaux accomplis au cours de la phase I du projet et a demandé au secrétariat de continuer à explorer les différentes options qui s'offrent pour la phase II, compte tenu des besoins des gouvernements, des planificateurs des transports et d'autres utilisateurs.

26. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat d'étudier la possibilité d'organiser un atelier sur les SIG dans les transports avant la cinquantième session du Groupe de travail (15 et 16 novembre 1998, à Genève). Cet atelier aurait pour but de continuer à explorer l'utilisation des techniques SIG pour la planification des transports et la gestion des routes et de procéder à un échange de données d'expérience entre pays membres et spécialistes dans ce domaine.

#### EDIFACT/ONU ET AUTRES FAITS NOUVEAUX DANS LE DOMAINE DE L'ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉ

Document : TRANS/WP.6/R.89

#### Utilisation actuelle de l'EDI et des messages statistiques génériques (GESMES) dans les statistiques des transports

27. À sa quarante-huitième session, le Groupe de travail avait examiné un document d'EUROSTAT sur l'utilisation de l'EDI dans les statistiques maritimes et été informé que des projets pilotes étaient en cours d'exécution dans différents pays membres de l'Union européenne, avec utilisation des techniques de l'EDI. Le Groupe de travail avait demandé au secrétariat de proposer à l'EBES EEG6/WG7 (Comité EDIFACT pour l'Europe - Groupe de travail 7) de réaliser une étude de faisabilité sur l'utilisation de l'EDI pour les statistiques des transports intérieurs. Le Président avait offert de fournir des exemples de l'utilisation de l'EDI pour les statistiques des transports routiers au Danemark (TRANS/WP.6/133, par. 30 à 33).

28. Le Groupe de travail a été informé par le Président de l'évolution observée dans ce domaine et notamment du fait que l'EDI était utilisé pour alléger le fardeau des réponses à fournir pesant sur les entreprises de transport, en particulier les grandes entreprises. Les représentants du Canada, de la France et de la Suède ont aussi fait part de leur expérience de l'utilisation de l'EDI pour les statistiques des transports et le représentant de la France a décrit le projet du Gouvernement français prévu pour 1999. Le Groupe de travail a décidé de maintenir ce point à l'ordre du jour de sa prochaine session.

#### DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTHODOLOGIE, HARMONISATION ET MISE EN CONCORDANCE DES STATISTIQUES DES TRANSPORTS

- a) Rapports du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports (7 novembre 1997, Genève/15-16 juin 1998, Luxembourg)

Documents : TRANS/WP.6/1998/1 et Add.1

29. Le Groupe de travail a été informé par le secrétariat et EUROSTAT, respectivement, des deux dernières réunions du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports, notamment des progrès accomplis dans l'élaboration d'une base de données rattachée au questionnaire

commun et dans la réalisation de la troisième édition du Glossaire des statistiques de transports, qui comprendra, entre autres, une terminologie sur les accidents de la circulation routière (TRANS/WP.6/1998/1 et Add.1). Le Groupe de travail s'est félicité des efforts que continue à déployer le Groupe de travail intersecrétariats, notant que sa prochaine session aurait lieu à Paris (7-9 décembre 1998), à l'invitation de la CEMT.

b) Révision des systèmes de classification utilisés dans les statistiques des transports

État d'avancement des travaux sur la révision de la Nomenclature des statistiques des transports (NST/R)

Document : TRANS/WP.6/R.91

30. À sa quarante-huitième session, le Groupe de travail a été informé des progrès accomplis par EUROSTAT dans la révision de la NST/R et a demandé qu'une mise à jour lui soit soumise à sa prochaine session. Le représentant d'EUROSTAT a fait savoir que les travaux relatifs à la Nomenclature n'avaient pas avancé, en raison des autres priorités prévues pour 1998 et 1999.

31. Le Groupe de travail a insisté sur le caractère urgent de cette question, et a demandé à EUROSTAT de faire des progrès rapides dans la révision de la NST/R et de lui faire rapport à sa prochaine session.

c) Harmonisation des statistiques des transports urbains et régionaux

i) Résultats du questionnaire pilote sur les transports urbains de voyageurs

Documents: TRANS/WP.6/1998/4 et Add.1 et 2; TRANS/WP.6/1997/12; TRANS/WP.6/R.92

32. À sa quarante-huitième session, le Groupe de travail avait examiné une proposition de l'Union internationale des transports publics (UITP) tendant à intégrer une terminologie des transports urbains et des transports publics dans le Questionnaire commun sur les statistiques des transports et le Glossaire des statistiques des transports et demandé au secrétariat de distribuer un questionnaire pilote aux États membres afin d'évaluer les statistiques disponibles sur les transports métropolitains par chemin de fer et par taxi (TRANS/WP.6/1997/12, TRANS/WP.6/133, par. 45 et 46). Les gouvernements avaient aussi été priés d'inclure des informations sur les méthodes utilisées pour la collecte de ces données, de même que les définitions pertinentes, notamment une définition de l'expression "zone urbaine".

33. Le Groupe de travail a examiné les résultats du questionnaire pilote sur les transports urbains de voyageurs mis au point par l'UITP en collaboration avec le Groupe de travail intersecrétariats et a pris acte de ce que 24 pays avaient communiqué des données, en nombre plus ou moins important. Le Groupe de travail a souligné qu'il était difficile de fournir certaines données comme par exemple, pour les taxis, le kilométrage et les voyageurs/km par véhicule. Constatant l'importance de ces données pour apporter des éclaircissements sur

l'utilisation des transports publics et l'environnement urbain, le Groupe de travail a prié le secrétariat de distribuer le questionnaire pilote reproduit à l'annexe 3 du document TRANS/WP.6/1998/4, avec le Questionnaire commun de 1998. Les pays n'ayant pas encore fourni de données pour le questionnaire pilote seraient priés de les communiquer à cette occasion ainsi que des renseignements sur la terminologie et les méthodes employées pour la collecte de ce type de données; les pays ayant déjà communiqué des données seraient priés de ne fournir que des renseignements sur la terminologie et les méthodes utilisées ou, au besoin, de réviser leurs données.

34. Le Groupe de travail intersecrétariats étudierait au printemps 1999 les réponses reçues au questionnaire pilote et comparerait les définitions utilisées par les pays à celles du Glossaire des statistiques des transports. En fonction des réponses reçues au questionnaire, le Groupe de travail intersecrétariats aviserait le Groupe de travail, à sa prochaine session, si le moment était venu d'inclure régulièrement tout ou partie du questionnaire pilote révisé dans le Questionnaire commun. Si le Questionnaire commun de 1999 avait déjà été envoyé d'ici la prochaine session du WP.6, le secrétariat enverrait le questionnaire pilote en tant que section supplémentaire du Questionnaire commun de 1999 et, s'il en était ainsi décidé, commencerait à le joindre régulièrement au Questionnaire commun, à partir de l'an 2000.

35. Le Groupe de travail a décidé d'ajouter à son ordre du jour un nouveau point concernant les méthodes spécifiques de collecte de données pour les statistiques des transports urbains et régionaux, compte tenu des communications déjà présentées à ce sujet (voir par. 36 ci-après) ainsi que de toute nouvelle contribution des gouvernements sur les techniques de calcul et d'estimation dans le secteur des transports urbains.

ii) Synthèse des rapports nationaux sur les statistiques des transports urbains et régionaux

Documents : TRANS/WP.6/1998/5; document d'information No 2; TRANS/WP.6/1997/2; TRANS/WP.6/1997/3; TRANS/WP.6/1997/4; TRANS/WP.6/1997/5; TRANS/WP.6/1997/6; TRANS/WP.6/1997/7 et TRANS/WP.6/1997/9

36. À sa quarante-huitième session, le Groupe de travail avait examiné les résultats de l'Atelier sur les statistiques du transport urbain de voyageurs et de l'environnement (12-15 mai 1997, Washington), y compris les rapports nationaux établis par les pays membres et demandé au secrétariat d'élaborer pour sa prochaine session un document de synthèse sur les communications ci-dessus. Le Groupe de travail a examiné la synthèse des rapports nationaux (TRANS/WP.6/1998/5), ainsi qu'un rapport des Pays-Bas sur le mesurage de l'urbanisation et jugé que les renseignements ainsi fournis constitueraient le cadre de la poursuite de l'examen des méthodes relatives aux transports urbains.

d) Harmonisation des statistiques de l'environnement dans le secteur des transports

Résultats de l'enquête pilote EUROSTAT/CEMT/CEE sur les parcs de véhicules automobiles

Documents : TRANS/WP.6/1998/6; document informel No 6; TRANS/WP.6/1997/13

37. À sa quarante-huitième session, le Groupe de travail avait examiné une proposition présentée par EUROSTAT (Groupe des statistiques de l'environnement) visant à modifier le Questionnaire commun sur les statistiques des transports afin de rassembler des données plus complètes sur les incidences des transports sur l'environnement et il avait prié le secrétariat de faire distribuer un questionnaire pilote fondé sur la proposition d'EUROSTAT. Ce questionnaire, distribué aux États membres en mars 1998, visait en particulier à rassembler des données plus détaillées sur les parcs de véhicules en ventilant le nombre total de véhicules par immatriculations nouvelles, annulations définitives des immatriculations et véhicules mis à la casse. En outre, le questionnaire pilote demandait aux gouvernements de ventiler les véhicules par type d'énergie motrice utilisée (essence, diesel, électricité), par cylindrée et par poids (TRANS/WP.6/133, par. 47 et 48).

38. Le Groupe de travail a examiné les résultats de l'enquête pilote contenus dans le document TRANS/WP.6/1998/6 et dans le document informel No 6, et a constaté que certains types d'informations étaient difficiles à donner comme le poids à vide pour l'ensemble du parc de véhicules et une ventilation des immatriculations nouvelles.

39. Le Groupe de travail a décidé de demander au secrétariat de redistribuer l'enquête pilote mais seulement aux pays n'ayant pas encore communiqué de données. En attendant, le Groupe de travail intersecrétariats étudierait à sa session du printemps de 1999 la question de la validité des tableaux et des définitions de l'enquête pilote et aviserait le secrétariat, à sa prochaine session, s'il convenait d'intégrer régulièrement les nouvelles variables dans le Questionnaire commun. Si le Questionnaire commun de 1999 avait déjà été envoyé d'ici la prochaine session du WP.6, le secrétariat enverrait le questionnaire pilote en tant que section supplémentaire du Questionnaire commun de 1999 et, s'il en était ainsi décidé, commencerait à le joindre régulièrement au Questionnaire commun à partir de l'an 2000.

40. Les données rassemblées par l'intermédiaire de l'enquête pilote seraient regroupées dans un document officiel pour la prochaine session du Groupe de travail.

41. Le secrétariat a estimé que les efforts visant à améliorer la collecte des statistiques des transports liées à l'environnement seraient particulièrement bienvenus compte tenu des tâches à entreprendre aux fins du suivi de la Conférence régionale sur les transports et l'environnement (voir par. 58 à 63 ci-après).

e) Mise au point d'indices des prix et des quantités dans les transports

Documents : TRANS/WP.6/1988/7 et Add.1; TRANS/WP.6/1997/14;  
TRANS/WP.6/1997/15; TRANS/WP.6/1997/16

42. À sa quarante-huitième session, le Groupe de travail avait examiné les communications présentées sur la mise au point d'indices des prix et des quantités dans les transports par les Gouvernements de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de la France et de la Croatie (respectivement TRANS/WP.6/1997/14 et Corr.1; TRANS/WP.6/1997/15; TRANS/WP.6/1997/16). Le secrétariat avait prié les délégations de lui communiquer tous autres renseignements disponibles en vue d'établir éventuellement un manuel sur les indices des prix et des quantités (TRANS/WP.6/133, par. 49 à 53).

43. Le Groupe de travail a examiné les réponses émanant des gouvernements telles qu'elles figurent dans les documents TRANS/WP.6/1998/7 et Add.1 en notant qu'il restait important d'observer les tendances des prix des services de transport.

44. Le Groupe de travail a décidé de demander au secrétariat d'organiser en l'an 2000 un Atelier sur les indices des prix et des quantités dans les transports. Une des questions qui devraient être abordées par cet Atelier pourrait être l'ajustement approprié des indices des prix pour tenir compte des améliorations de la qualité dans les services de transport. Tout gouvernement souhaitant accueillir cet Atelier devrait se mettre en rapport avec le secrétariat afin de commencer à planifier cette réunion.

PUBLICATIONS ANNUELLES SUR LES STATISTIQUES DES TRANSPORTS

a) Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord

Document : Projet de l'édition 1998 du Bulletin

45. À sa quarante-huitième session, le Groupe de travail avait envisagé la possibilité d'incorporer une introduction ainsi que des tableaux et des graphiques dans le Bulletin mais avait décidé qu'il était plus important que cette publication paraisse en temps opportun que d'y ajouter de nouveaux éléments à cette date (TRANS/WP.6/133, par. 26 et 27). Le Groupe de travail a examiné d'autres changements éventuels dans le contenu et la présentation du Bulletin à la lumière en particulier de la demande de la Commission économique pour l'Europe que les organes subsidiaires principaux examinent leurs publications régulières (par. 5 ci-dessus). Prenant note du fait que le Bulletin n'avait pas été révisé depuis 1992, le Groupe de travail a décidé de transmettre les commentaires éventuels sur les modifications à lui apporter qui lui parviendraient d'ici le 15 décembre 1998 ainsi que les révisions ou rectifications à incorporer au projet de l'édition 1998.

b) Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord

Documents : Édition 1998 de ces statistiques; TRANS/WP.6/1998/8; document informel No 4 (République tchèque); document informel No 5 (Danemark)

Projet de définitions terminologiques utilisées dans les statistiques des accidents de la route

46. À sa quarante-huitième session, le Groupe de travail avait noté qu'un examen préliminaire avait eu lieu sur l'incorporation d'une terminologie relative aux accidents de la route dans la troisième édition du Glossaire des statistiques des transports. À ce propos, le représentant de la République tchèque avait proposé de présenter un projet de définitions terminologiques utilisées pour les accidents de la route (TRANS/WP.6/133, par. 43).

47. À la dernière session du Groupe de travail intersecrétariats (juillet 1998), il avait été décidé de mettre en attente les travaux ultérieurs sur les définitions des accidents afin de coordonner cette activité avec le travail en cours sur les définitions utilisées dans la base de données CARE+.

48. Le représentant d'EUROSTAT a rendu compte des progrès réalisés par le projet CARE et dit qu'il était nécessaire de progresser vers une collecte de données communes sur les statistiques des accidents de la route.

49. Le Groupe de travail a examiné les définitions présentées par la République tchèque qui figurent dans le document TRANS/WP.6/1998/8 et le document informel No 4 et a noté que des définitions concernant les accidents avaient également été présentées par l'Allemagne. Le Groupe de travail a demandé au Groupe de travail intersecrétariats d'aborder cette question à sa prochaine session au cours de laquelle une journée au moins serait consacrée à une Équipe spéciale sur les statistiques des accidents de la route. Des représentants de l'Allemagne, de la France, de la Hongrie, de la République tchèque, de la Suède et de la Communauté européenne prévoyaient de participer à cette Équipe spéciale. Le représentant de la CEMT communiquerait les dates de la réunion de l'Équipe spéciale du Groupe de travail intersecrétariats aux parties intéressées.

50. Le Groupe de travail intersecrétariats ferait rapport sur les progrès réalisés lors de la prochaine session du WP.6, en vue d'harmoniser les définitions dans la mesure du possible pour incorporer un chapitre sur les accidents dans la troisième édition du Glossaire des statistiques des transports.

51. Le Groupe de travail intersecrétariats étudierait à ce sujet la question de savoir s'il serait approprié de supprimer la colonne "blessés" dans des accidents de la route tant qu'on ne dispose pas de données de meilleure qualité.

52. Le Groupe de travail intersecrétariats étudierait en outre la possibilité d'obtenir les données des gouvernements sur les accidents de la route directement auprès de la base de données CARE.

53. Le Groupe de travail a pris note avec intérêt du document présenté par le Danemark sur les conducteurs en état d'ivresse (document informel No 5).

RECENSEMENTS DE LA CIRCULATION DANS LA RÉGION DE LA CEE

a) Résultats du recensement de 1995 sur les routes E

Documents : Recensement 1995 de la circulation motorisée sur les grandes routes de circulation internationale en Europe (publication des Nations Unies No E/F/.97/II.E.20); communiqué de presse CEE/ONU; TRANS/WP.6/AC.2/1998/1 et TRANS/WP.6/AC.2/1998/2

54. Le secrétariat a distribué la publication sur support papier du recensement de la circulation sur les routes E en indiquant qu'il était possible de l'obtenir auprès du secrétariat de la CEE (pour les gouvernements et les organisations bénévoles), ou du Bureau de vente des publications de l'ONU (pour le secteur privé). On pouvait aussi trouver des spécimens de tableaux et de cartes du recensement de 1995 à la page d'accueil de la CEE sur Internet (<http://www.unicc.org/unece/>).

55. Le secrétariat a fait une présentation audiovisuelle des résultats du recensement de 1995 sur les routes E à l'aide d'un logiciel SIG et a expliqué que les résultats du recensement de 1995 n'existaient pas encore sous une présentation informatisée. Le secrétariat envisageait plusieurs solutions pour publier les résultats du recensement de 1995 sous forme de CD-ROM et/ou pour qu'il soit possible d'accéder aux données et aux cartes par Internet avant la fin de 1999.

56. Le Groupe de travail a décidé de transmettre au secrétariat toutes les erreurs ou anomalies constatées dans les tableaux ou les cartes du recensement de 1995.

b) Préparation des Recommandations sur le recensement de la circulation routière en l'an 2000, associé à l'Inventaire des normes et paramètres des grandes routes de trafic international en Europe (recensement et inventaire des routes E)

Documents : TRANS/WP.6/AC.2/13; TRANS/WP.6/AC.2/12 et Add.1; document informel (IET, Barcelone)

57. Le Groupe de travail a été informé que la Réunion spéciale sur le recensement de la circulation routière se tiendrait les 29 et 30 octobre, après la Réunion du WP.6, afin d'élaborer les Recommandations adressées aux gouvernements sur le recensement et l'inventaire de l'an 2000. À ce propos, le Groupe de travail a prié la Réunion spéciale d'approuver le projet de résolution No 247 sur le recensement et l'inventaire associés de la circulation routière en l'an 2000 (TRANS/WP.6/AC.2/13, annexe), et de le transmettre au Comité des transports intérieurs pour adoption à sa soixante et unième session (8-11 février 1999). Tout autre examen au titre de ce point a été renvoyé à la session spéciale (TRANS/WP.6/AC.2/14 et Add.1).



SUIVI DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ONU SUR LES TRANSPORTS ET  
L'ENVIRONNEMENT

Mise en oeuvre du projet de recommandations de l'Atelier sur les  
statistiques des transports urbains de voyageurs et les statistiques de  
l'environnement (mai 1997, Washington)

Documents : TRANS/WP.6/1997/1; TRANS/WP.6/1998/6; TRANS/WP.6/1998/9;  
TRANS/RCTE/2/FINAL; ECE/RCTE/3/FINAL; JMTE/1998/4

58. Le Groupe de travail a rappelé qu'à sa quarante-huitième session, il avait examiné le rapport de l'Atelier sur les statistiques des transports urbains de voyageurs et les statistiques de l'environnement (1997, Washington) et il avait examiné la question de savoir dans quelle mesure les Recommandations élaborées par cet Atelier pourraient servir d'élément utile pour le suivi de la Conférence régionale de l'ONU sur les transports et l'environnement (Vienne, 1997). Afin de s'inspirer des Recommandations de Washington pour formuler sa stratégie de suivi de la Conférence de Vienne dans le domaine des statistiques, le Groupe de travail avait prié le secrétariat de distribuer les Recommandations de Washington aux gouvernements des pays membres en leur demandant si des projets ou des mesures spécifiques, notamment des études, étaient prévus dans leur pays selon les dispositions des Recommandations (TRANS/WP.6/133, par. 39).

59. Le Groupe de travail a examiné les réponses communiquées par les gouvernements qui figuraient dans le document TRANS/WP.6/1998/9 en notant que plusieurs pays avaient des projets en cours sur les statistiques des transports et de l'environnement, notamment le Bélarus, la Lettonie, la Fédération de Russie, la Suède et la Slovaquie.

60. Le secrétariat a informé le Groupe de travail des résultats de la première Réunion commune sur les transports et l'environnement (Comité des transports intérieurs et Comité des politiques de l'environnement), tenue le 7 juillet 1998, qui avait précisé les pays et les organisations désignés comme animateurs principaux pour la mise en oeuvre de chaque chapitre du Programme d'action commun de la Conférence régionale sur les transports et l'environnement (JMTE/1998/4, annexe 2). Le Groupe de travail a décidé que ses activités de suivi de la Conférence de Vienne devraient être axées sur le Chapitre I : Vers un transport durable, d) dans lequel il est demandé aux gouvernements et aux organisations internationales :

"d'élaborer plus avant, suivant des procédures de suivi et d'examen déjà établies, une base théorique et des méthodes communes pour la collecte, l'analyse et la diffusion de données sur les activités de transport et leurs incidences sur l'environnement et la santé. Formuler une proposition pour l'échange et la publication de données et de résultats d'analyse dans ce domaine, régulièrement et à l'échelon paneuropéen;" (ECE/RCTE/CONF./3/FINAL).

61. Le Groupe de travail a fait observer qu'il avait déjà fait des progrès dans ce sens grâce à ses efforts pour incorporer des variables ayant trait à l'environnement dans le Questionnaire commun sur les statistiques des transports (TRANS/WP.6/1998/6 et document informel No 6) en plus des activités entreprises à la suite des Recommandations de Washington et sur les transports publics urbains (TRANS/WP.6/1998/4 et Add.1 et 2).

62. Le représentant de la Communauté européenne a informé le Groupe de travail de l'exercice TERM (mécanisme de rapport sur les transports et l'environnement) auquel participent EUROSTAT, le DG VII et l'Agence européenne pour l'environnement, dans le cadre duquel 31 projets d'indicateurs avaient été mis au point pour suivre en permanence les rapports entre les transports et l'environnement. Il a en outre cité la Base de données CORINAIR et s'est engagé à fournir au secrétariat des informations sur CORINAIR et le TERM, en liaison avec la prochaine réunion consultative des organisations internationales qui était prévue à la fin de 1998, pour donner des précisions sur les rôles des animateurs principaux dans la mise en oeuvre du Programme commun d'action.

63. Le Groupe de travail examinerait les résultats de cette réunion pour la mise en oeuvre ultérieure de sa stratégie de suivi de la Conférence de Vienne.

#### ACTIVITÉS D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES INTÉRESSANT LE GROUPE DE TRAVAIL

64. Le Groupe de travail a été informé des activités en cours des organisations internationales qui exercent leurs activités dans le domaine des statistiques des transports, comme indiqué ci-après.

i) Commission européenne (CE)

DG VII

65. Le représentant de la DG VII a dit que son organisation venait de terminer une étude sur les courants de trafic ferroviaire européens comprenant le trafic voyageurs et le trafic marchandises, ainsi que son carnet annuel de statistiques qui est disponible sur Internet. Le Comité d'action concertée (CAC) (Commission européenne) avait poursuivi ses travaux sous les auspices de la section des études stratégiques sur les transports du quatrième programme-cadre visant à mettre au point un système européen d'information sur les transports (ETIS). Le CAC a tenu une réunion à Bruxelles les 22 et 23 octobre au cours de laquelle des consultants ont fait une démonstration sur le principe de leur base de données de recherche sur les transports par Internet.

EUROSTAT

66. Le représentant d'EUROSTAT a dit que le Conseil européen avait approuvé le Règlement du Conseil sur les résultats statistiques concernant le transport des marchandises par route en mai 1998. EUROSTAT entreprendrait une révision de la Directive existante sur les statistiques ferroviaires à partir de la prochaine réunion du Groupe de travail sur les statistiques des transports par chemin de fer. EUROSTAT créerait en outre un Groupe d'experts sur la qualité des statistiques ferroviaires. La mise en oeuvre de la Directive du Conseil de 1995 sur les statistiques des transports maritimes est en cours; des mesures d'application spécifiques ont été adoptées par une Décision de la Commission de 1998. En ce qui concerne les statistiques des transports aériens, EUROSTAT continuerait sa collecte volontaire de données et reprendrait en 1999 le processus d'adoption d'une Directive du Conseil sur les statistiques du transport aérien. Après la restructuration en 1998 de ses bases de données et de ses publications, il y aurait à l'avenir un plus grand

nombre de petites publications dont toutes les données figurent déjà sur la nouvelle base Cronos d'EUROSTAT. La prochaine réunion du Conseil de coordination sur les statistiques des transports (CCST) était prévue en février-mars 1999.

ii) Conférence européenne des ministres des transports (CEMT)

67. Le représentant de la CEMT a dit que son organisation avait poursuivi ses travaux visant à élaborer un système de bases de données lié au Questionnaire commun sur les statistiques des transports ainsi que la publication des "Annales statistiques". Cette publication paraîtra à la fin de 1998 et contiendra des données de 1995 et 1996. "L'évolution des transports" sera publiée à la fin de 1998 avec des données de 1997. "Les accidents de la route" sera disponible au début de 1999 et contiendra des données de 1995 et 1996. Les données de 1997 seront communiquées au cours du premier trimestre de 1999. Les "Investissements en infrastructures de transport dans les années 90", suite d'une enquête quinquennale, seront publiés à la fin de l'année. Une nouvelle réunion du Groupe d'experts sur les statistiques se tiendra à Paris (mars ou avril 1999). Il a également indiqué que la deuxième édition du Glossaire des statistiques de transport pouvait être consultée dès maintenant sur la page d'accueil Internet de la CEMT en anglais et en français ([HTTP:\\WWW.OECD.ORG/CEM](http://www.oecd.org/CEM)).

iii) Union internationale des chemins de fer (UIC)

68. Le représentant de l'Union internationale des chemins de fer a présenté la base de données de son organisation "RAILISA" existant sur CD-Rom, qui est un recueil de données statistiques sur les chemins de fer du monde entier, de 1991 à 1996. On y trouve également des données historiques pour certains pays en ce qui concerne l'infrastructure, le trafic ferroviaire et le personnel de réseau. Cette base de données est accessible en anglais, finnois, français, allemand, italien et espagnol.

iv) Union internationale des transports publics (UITP)

69. Le représentant de l'UITP a dit que son organisation avait engagé des consultants pour effectuer une étude sur les transports dans une centaine de villes, métropoles et agglomérations urbaines du monde entier. La base de données qui en résultera doit être terminée pour le Congrès biennal de l'UITP qui se tiendra à Toronto, en mai 1999. Elle comprendra une ou plusieurs villes de chacun des pays de l'Union européenne (à l'exception du Luxembourg) ainsi que la Norvège et la Suède et quatre pays d'Europe orientale. La série de données à rassembler comprend 163 rubriques primaires. Les données portent sur les caractéristiques fondamentales de la population; l'infrastructure des transports publics et privés; l'offre et les services de transport public et privé; la mobilité par mode; les coûts et la productivité des transports et les facteurs externes en particulier la dépense en énergie et la pollution ainsi que le nombre de tués dans les transports. Les résultats de cette étude seraient présentés au Groupe de travail à sa prochaine session.

RÉVISION DU PROGRAMME DE TRAVAIL

Révision du programme de travail pour 1999-2003

Document : TRANS/WP.6/1998/10.

70. Le Groupe de travail a examiné son programme de travail sur la base du document établi par le secrétariat et l'a adopté, avec des modifications, comme indiqué dans l'annexe 3 du présent rapport.

71. Conformément à la requête adressée par la Commission à ses organes subsidiaires principaux, qui a ensuite été précisée par le Bureau du Comité des transports intérieurs, le Groupe de travail a étudié la question de l'attribution d'un rang de priorité (de 1 à 3) à chaque élément de programme et a demandé au secrétariat de procéder à cet exercice sur la base des cadres temporels spécifiés pour chaque résultat escompté.

QUESTIONS DIVERSES

a) Adoption d'une démarche d'équité entre les sexes dans le cadre du système des Nations Unies

Statistiques spécifiques à chaque sexe dans le secteur des transports

Document : TRANS/WP.6/1998/11.

72. Le Groupe de travail a rappelé que la CEE et les quatre autres Commissions économiques régionales de l'ONU avaient été priées par le Conseil économique et social de jouer un rôle de catalyseur dans l'échange des meilleures pratiques en matière d'équité entre les sexes au sein du système des Nations Unies. Ayant noté à sa quarante-huitième session qu'il avait déjà fait des progrès dans ce sens en incorporant des statistiques de l'emploi selon le sexe dans son Bulletin annuel de statistiques des transports, le Groupe de travail avait décidé de faire parvenir au secrétariat toutes les données intéressant l'équité entre les sexes dans le domaine des transports (TRANS/WP.6/133, par. 68).

73. Le Groupe de travail a examiné les réponses du Bélarus, de la Lettonie et de la Fédération de Russie telles qu'elles figurent dans le document TRANS/WP.6/1998/11 et a décidé de garder cette question inscrite à son ordre du jour. Le représentant de l'UIC a dit qu'à partir de 1999, les statistiques sur les chemins de fer comporteraient des données selon le sexe sur l'emploi dans les entreprises ferroviaires.

b) Recherche d'une expression susceptible de remplacer le terme "pays en transition"

74. Le Groupe de travail a examiné l'objection formulée à sa quarante-huitième session par le représentant de la Hongrie à la référence faite dans les documents et les réunions de la CEE aux "pays en transition" et a demandé à nouveau à la CEE d'utiliser l'expression "pays d'Europe centrale et orientale" ou une autre expression qui engloberait également, comme il y a lieu de le faire, les membres les plus récents de la CEE, y compris les États d'Asie centrale et du Caucase. Le secrétariat a été prié d'appeler l'attention du Comité des transports intérieurs sur cette question à sa prochaine session.

c) Date de la prochaine session

75. Le Groupe de travail a décidé qu'il tiendrait sa cinquantième session du 17 au 19 novembre 1999 et que celle-ci serait précédée de l'Atelier sur les SIG dans les transports (15-16 novembre 1999). La date limite pour la transmission au secrétariat de la documentation destinée à cette réunion a été fixée au 30 juin 1999.

ADOPTION DU RAPPORT

76. Selon l'usage, le Groupe de travail a adopté le rapport sur sa quarante-neuvième session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

---

Annexe 1

**LISTE DES MESURES À PRENDRE POUR APPLIQUER LES DÉCISIONS ADOPTÉES  
PAR LE GROUPE DE TRAVAIL DES STATISTIQUES DES TRANSPORTS  
À SA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION**

**Marchandises dangereuses** (*EUROSTAT*) : Informer le Groupe de travail de l'expérience de la première année de collecte des données sur les transports routiers conformément au Règlement du Conseil, en particulier sur le transport des marchandises classées dans l'ADR (par. 9 à 11 et 66).

**Denrées périssables** (*WP.11/Groupe de travail intersecrétariats*) : Le WP.11 doit fournir des données pour le questionnaire pilote; le Groupe de travail intersecrétariats doit considérer les possibilités d'incorporer ces données dans la collecte de données régulière (Questionnaire commun) (par. 12 et 13).

**Mise au point d'une base de données** (*Groupe de travail intersecrétariats*) : Informer le Groupe de travail de l'état d'avancement des trois bases de données (CEMT, EUROSTAT et CEE) à la prochaine session (par. 14). Le secrétariat doit faire une liste des participants comportant les adresses électroniques et la liste des sites Internet correspondants.

**SIG** (*Secrétariat/pays membre*) : Étudier la possibilité d'organiser un atelier sur les SIG dans les transports en 1999. Les pays membres souhaitant participer à l'organisation de cet atelier devront se mettre en rapport avec le secrétariat (par. 22 à 26).

**Recensement de la circulation sur les routes E** (*Secrétariat*) : Continuer d'envisager diverses solutions pour mettre au point une version électronique des données de recensement de 1995 (CD-ROM/application Internet) (par. 57).

**NST/R** (*EUROSTAT*) : Avoir pour objectif de progresser rapidement dans la révision de la NST/R (par. 30 et 31).

**Transports urbain et régional** (*UITP/Groupe de travail intersecrétariats*) : Envoyer un questionnaire pilote révisé établi sur la base de l'annexe 3 du document TRANS/WP.6/1998/4, en demandant aux pays qui n'avaient pas encore présenté de données de le faire et à ceux qui l'avaient fait de les réviser si nécessaire. Il sera demandé à tous les correspondants d'indiquer les méthodes et la terminologie utilisées (secrétariat) : Récapituler les réponses dans un document officiel à présenter à la prochaine session (par. 32 à 35).

**Indices de prix et de quantités** (*Secrétariat/pays membre*) : Organiser un atelier sur les indices de prix et de quantité dans les transports pour l'an 2000. Les pays membres souhaitant participer à l'organisation de l'atelier doivent se mettre en rapport avec le secrétariat (par. 42 à 44).

**Bulletin annuel de statistiques des transports** (*Secrétariat*) : Les pays devront communiquer au secrétariat, avant le 15 décembre 1998, les modifications, commentaires ou révisions concernant les données à faire figurer dans le projet d'édition de 1998 (par. 15).

**Statistiques sur les accidents** (*Groupe de travail intersecrétariats/Allemagne, France, République tchèque, Suède, CARE*) : Organiser une équipe spéciale chargée des statistiques sur les accidents de la circulation en vue d'harmoniser la terminologie (par. 46 à 53).

**Suivi de la Conférence régionale de l'ONU sur les transports et l'environnement** (*Secrétariat*) : Communiquer les informations sur les progrès réalisés pour la prochaine session commune du Bureau (Comité des transports intérieurs et Comité chargé de la politique de l'environnement) et assurer la coordination avec EUROSTAT et le DG VII au sujet de la réunion consultative sur les organisations internationales (par. 58 à 63).

**Documentation pour la prochaine session du WP.6** (*pays membres*) : Transmettre au secrétariat, avant le 30 juin 1999, les documents officiels éventuels qui seront présentés à la cinquantième session.

---

Annexe 2

**RECENSEMENT DE LA CIRCULATION MOTORISÉE DE L'AN 2000 ASSOCIÉ  
À L'INVENTAIRE DES NORMES ET PARAMÈTRES DES GRANDES ROUTES  
DE TRAFIC INTERNATIONAL EN EUROPE**

**(Recensement et Inventaire des routes E)**

Projet de résolution No 247  
qui sera présenté au Comité des transports intérieurs  
à sa soixante et unième session (8-11 février 1999)

Le Comité des transports intérieurs,

Considérant le dernier paragraphe de sa résolution No 169 du  
15 janvier 1954 (E/ECE/TRANS/445),

1. Invite les gouvernements :

a) À procéder à un recensement de la circulation sur les routes E de leur territoire national, conformément à l'Accord européen sur les grandes routes de trafic international en Europe (AGR) et dans le cadre des Recommandations adressées aux gouvernements sur le Recensement de la circulation routière en l'an 2000 associé à l'Inventaire des normes et paramètres des grandes routes de trafic international en Europe (Recensement et Inventaire des routes E), telles qu'elles figurent dans le document de la CEE/ONU TRANS/WP.6/AC.2/14/Add.1, l'an 2000 étant considéré comme l'année de référence;

b) À communiquer les résultats du Recensement et de l'Inventaire des routes E au secrétariat de la CEE/ONU, si possible avant le 31 mars 2002, conformément aux Recommandations figurant dans le document de la CEE/ONU TRANS/WP.6/AC.2/14/Add.1;

2. Recommande aux gouvernements de recenser la circulation motorisée sur d'autres routes de leur territoire national, hors agglomération, en appliquant, si possible, les méthodes énoncées dans les Recommandations mentionnées au paragraphe 1 a) ci-dessus;

3. Prie les gouvernements de faire savoir au Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE/ONU), avant le 31 septembre 2001, s'ils acceptent de mettre en oeuvre les dispositions de la présente résolution.

---



Annexe 3

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1999-2003

ACTIVITÉ 02.11 : STATISTIQUES ET INFORMATION SUR LES TRANSPORTS

02.11.1 Méthodes de rassemblement et définition des statistiques sur le transport intérieur et les accidents de la circulation  
Priorité : 2

Exposé succinct : Mise au point de méthodes appropriées et harmonisation des statistiques, y compris de la terminologie utilisée pour la collecte et la compilation de statistiques sur les transports routiers, ferroviaires, par voie navigable, par conduites et le transport combiné, ainsi que sur les accidents de la circulation, en collaboration et en coordination avec d'autres organes de la CEE, des organisations internationales compétentes, dont la CEMT et EUROSTAT/CE, et des organisations non gouvernementales, afin d'encourager la production de statistiques complètes, actualisées et fiables, pour la planification et l'analyse des transports.

Travail à faire : Le Groupe de travail des statistiques des transports poursuivra les activités suivantes :

a) [d] **Solutions ciblées visant à améliorer [amélioration de] la collecte de statistiques sur des secteurs critiques, tels que, entre autres, les suivants :**

Statistiques sur le matériel de transport pour [de] denrées périssables

Statistiques sur le transport des marchandises dangereuses [statistiques sur les entreprises de transport, statistiques sur les véhicules routiers par âge]

Statistiques sur le transport urbain et régional de voyageurs

Statistiques sur l'impact des transports sur l'environnement

[statistiques sur l'emploi dans les transports, y compris de statistiques sur l'emploi par sexe et le calcul]

Indices des prix et des quantités pour les services de transport.

---

Note : Les modifications ou adjonctions au texte adopté par le Comité des transport intérieurs à sa soixantième session (ECE/TRANS/125/Add.1) sont indiquées en caractères gras lorsque des passages dont la suppression est proposée ont été placés entre crochets.

Résultat escompté : Une décision concrète concernant chacun des secteurs critiques, par exemple l'insertion de chapitres supplémentaires au Questionnaire commun pour les statistiques des transports (transports urbains, environnement, denrées périssables) (1999); l'évaluation de l'applicabilité de la Directive de l'UE pour la collecte de données sur les marchandises dangereuses à l'intention des États non membres de l'UE; une décision concrète sur les indices des prix et des quantités (par exemple, établissement d'un manuel, préparation d'une session de travail) (1999-2002).

b) Entreprendre des activités de suivi relatives à la Conférence régionale sur les transports et l'environnement (RCTE, novembre 1997, Vienne) comme suit :

- i) Conformément à la Déclaration de Vienne (ECE/RCTE/CONF./2/FINAL), réduire l'incidence négative des transports et de la circulation sur l'environnement et la santé de l'homme en encourageant la collecte, l'harmonisation, l'analyse et l'échange de données sur les aspects environnementaux et sanitaires du transport.
- ii) Conformément au Programme commun d'action (ECE/RCTE/CONF./3/FINAL), au niveau international, élaborer une base théorique et des méthodes communes pour la collecte, l'analyse et la diffusion de données sur les activités de transport et leurs incidences sur l'environnement et la santé; formuler une proposition pour l'échange et la publication de données et de résultats d'analyse dans ce domaine, régulièrement et à l'échelon paneuropéen et, au niveau national, la collecte et l'évaluation de données concernant la pollution, le bruit et la consommation d'énergie, fondées sur les méthodes internationales; et des scénarios d'émissions et de consommation d'énergie.

Résultats escomptés : Choix de un à cinq programmes, politiques, projets, mesures, travaux de recherche de nature à permettre au Groupe de travail de contribuer au suivi de la Conférence régionale sur les transports et l'environnement dans le domaine des statistiques; élaboration de une à cinq stratégies en vue de leur mise en oeuvre (1999-2000).

c) [b)] Étude de problèmes posés par la méthode de collecte de statistiques sur les transports intérieurs internationaux et nationaux, y compris les transports routiers, ferroviaires, par voie navigable, par conduites et le transport combiné, **les transports publics urbains**, de statistiques sur les accidents et certains aspects du trafic portuaire; examen des travaux de collecte de données sur les documents et procédures pour la facilitation du commerce international ayant un rapport avec les statistiques des transports, y compris l'échange de données informatisé en coopération avec d'autres organes de la CEE, la CEMT et la CE. [Projet permanent]

**Résultats escomptés** : Choisir un à trois nouveaux secteurs critiques des statistiques sur les transports en vue de nouvelles activités et réaliser un échange efficace de vues et d'informations sur les possibilités d'y apporter une solution (1999-2003).

- d) [c)] Coordination entre les gouvernements de pays membres, d'autres organes de la CEE et des organisations internationales et organisations non gouvernementales compétentes pour harmoniser la terminologie utilisée dans les statistiques des transports routiers, ferroviaires, par voie navigable, par conduites, du transport combiné et des accidents de la circulation routière, y compris mais non exclusivement, dans le contexte des travaux entrepris par le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports (ECE-CEMT-CE/EUROSTAT). **(Deux à trois réunions annuelles)** [Projet permanent]

**Résultats escomptés** : Effectuer la transmission électronique du Questionnaire commun sur les statistiques des transports (1999); établir des questionnaires supplémentaires conformément aux décisions du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports et du Groupe WP.6 (1999); préparation de cinq réunions du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports; publication de la troisième édition du Glossaire des statistiques des transports (1999-2001).

- e) Étude de méthodes pour faciliter et améliorer la collecte de statistiques sur les transports grâce à des recensements et des enquêtes, tels que les méthodes de comptage automatique, y compris mais non exclusivement dans le contexte du **Recensement de la circulation routière et Inventaire combiné des normes et paramètres des grandes routes de trafic international en Europe (Recensement et Inventaire des routes E)** (effectués et publiés par la CEE tous les cinq ans) **(Prochaine édition en 2002)**. [Projet permanent]

**Résultats escomptés** : Mise au point de méthodes communes pour la collecte de statistiques sur les courants de trafic routier ainsi que sur les paramètres d'infrastructure du réseau AGR, notamment l'élaboration de **Recommandations adressées aux gouvernements pour le Recensement de la circulation motorisée de l'an 2000 associé à un Inventaire des normes et des paramètres des grandes routes de trafic international en Europe (Recensement et Inventaire des routes E)** (1999-2000).

- f) Surveillance de l'évolution dans le domaine de la base de données et des systèmes d'information sur les transports, y compris les systèmes d'informations géographiques (SIG) en vue de faciliter la mise à jour, l'analyse et la représentation géographique des données sur les transports, **au sein de la CEE et en coopération avec la CEMT et CE/EUROSTAT, afin** d'harmoniser les données sur les transports au plan international et d'éviter les chevauchements avec d'autres organisations. [2002]

**Résultats escomptés** : Élaboration à la CEE d'un système de base de données sur les transports. Examen des différentes possibilités et des progrès réalisés (Acces/Excel,Internet/WWW,etc.); observation des essais effectués à la CEMT et EUROSTAT pour déterminer la praticabilité d'une base de données reliée au Questionnaire commun (1999-2000).

- g) Élaboration de projets pour aider les pays en transition à réunir, organiser et automatiser les statistiques sur les transports, notamment par l'organisation d'ateliers et de séminaires de formation, en tirant parti des connaissances spécialisées des gouvernements des pays membres et des organisations compétentes (Projet permanent).

**Résultat escompté** : Offre concrète d'un atelier ou d'un séminaire sur les statistiques des transports à l'intention des pays en transition (SIG dans les transports, 1999); (Indices de prix et de quantités dans les services de transport, 2000).

- h) [a)] Examen de la Classification des marchandises pour les statistiques des transports en Europe (CSTE), en ce qui concerne le Système harmonisé, de la Classification type pour le commerce international, révision 3 (CTCI), la Nomenclature de statistiques de transport et révision (NST/R) et d'autres nomenclatures pertinentes en coopération avec la Conférence des statisticiens européens, d'autres organes de la CEE et la CE. [(2002)]

**Résultats escomptés** : Échange utile de vues et mise à jour des informations sur les travaux menés dans ce secteur par EUROSTAT au sujet de l'harmonisation de la NST/R (2002).

02.11.2 Publication de statistiques dans le domaine des transports  
Priorité : 3

Exposé succinct : Élaboration et entretien d'un système complet de bases de données y compris un appui méthodologique pour rassembler et compiler des statistiques sur les transports intérieurs, les accidents de la circulation et les courants de trafic, utilisées pour les publications sur les statistiques des transports éditées par la CEE, afin d'entretenir et d'améliorer la qualité et la présentation de ces publications, et de faciliter la transmission, la manipulation et le stockage électroniques des données ainsi que l'échange de données avec d'autres organisations internationales.

Travail à faire : Le Groupe de travail des statistiques des transports poursuivra les activités suivantes :

- a) Construire et entretenir une base de données pour collecter des statistiques annuelles sur les transports intérieurs, notamment sur le transport combiné et les accidents de la circulation émanant des gouvernements des pays membres de la CEE afin de les publier dans les deux recueils suivants :
- i) Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord;

- ii) **Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord;**

**Résultats escomptés :** Publication de l'édition du Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe pour 1998 (1999) et des Statistiques des accidents de la circulation routière pour 1998 (1998); distribution des questionnaires et réception des données provenant des gouvernements de pays membres concernant le Bulletin annuel et les Statistiques des accidents, sur papier (1998), disquette (1998-1999) et forme électronique (1999-2000).

- b) Appui méthodologique et début d'automatisation et d'application géographiques à l'aide de SIG pour la collecte des statistiques sur la densité de la circulation routière, la répartition, la longueur et l'utilisation des routes ainsi que des normes et des paramètres d'infrastructure du réseau de grandes routes internationales en Europe, conformément à l'AGR, dont les résultats sont compilés tous les cinq ans et publiés par la CEE comme :
- Recensement de la circulation routière d'inventaire combiné des normes et paramètres principaux des grandes routes de trafic international en Europe (Recensement et Inventaire des routes E) [2002];

**Résultats escomptés :** Distribution des résultats du Recensement de 1995 et préparation d'une Résolution pour les gouvernements sur le Recensement et l'Inventaire associés de l'an 2000 (1998-1999); réalisation d'un CD-ROM sur les résultats du Recensement et/ou accès électronique au Recensement par Internet (1998-1999).

- c) Appui méthodologique à l'analyse et à l'évaluation continue de ces trois publications statistiques [en coopération avec la Division des statistiques de la CEE] en vue de continuer d'améliorer la qualité et la présentation des publications et d'y incorporer une terminologie harmonisée grâce aux travaux du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports. **Élaborer des stratégies visant à améliorer l'utilité et la présentation des publications (1999-2000).** [Projet permanent]

**Résultats escomptés :** Connaître l'avis des gouvernements et des autres utilisateurs quant à l'utilité et la présentation des publications et élaborer des stratégies pour améliorer l'une et l'autre (1999-2000).

-----